AVIATEURS
VENIR ET DEVENIR

ARMÉE DE L'AIR

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.

OFFICIER – PILOTE DE CHASSE

Base(s) d'affectation possibles :
BA 113 Saint-Dizier / BA 115 Orange / BA 116 Luxeuil / BA 118 Mont-de-Marsan / BA 133 Nancy

DESCRIPTION DU POSTE

POSTE

Vous êtes chargé :

- D'exécuter des missions aériennes en escadron de chasse, sur une base aérienne opérationnelle (combat, dissuasion, interception, reconnaissance…)
- De préparer la mission au sol (étude de l'environnement aéronautique, de définir des tactiques de combat, d'effectuer les briefings de missions…)
- De piloter l'aéronef de combat (Rafale ou Mirage)

CONDITIONS D'ACCES POUR DEVENIR PILOTE DE CHASSE

- La réussite aux examens spécifiques sur la BA 705 de Tours
- Les résultats d'aptitude spécifique aux tests médicaux
- La validation des acquis au cours de chaque phase de formation
- La formation sera achevée une fois que l'élève pilote aura atteint la phase de transformation en unité opérationnelle

PROFIL RECHERCHE

CONDITIONS PARTICULIERES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez **moins de 27 ans** à la date de signature du contrat

DIPLOME – FORMATION

- Vous justifiez **d'un bac**

QUALITES RECHERCHEES

- Vous êtes de nature organisée
- Vous avez l'habitude des responsabilités
- Vous avez de bonnes capacités d'analyse
- Vous aimez l'action

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.
Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

MODALITES DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air) et Sections d'Information et de Recrutement (SIR).
Liste des CIRFA et SIR sur **devenir-aviateur.fr**

SELECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques,** d'une **évaluation en anglais,** d'épreuves sportives, d'une visite médicale et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation.**

- Se préparer aux épreuves de sélection en tant qu'élève officier du personnel navigant ici

CONTRAT

Premier **contrat de 10 ans** ; je peux effectuer par contrats successifs, jusqu'à 20 ans de service.

FORMATION

La formation militaire initiale (FMI et FMGO), la formation en anglais et la formation aéronautique théorique se déroulent à l'École de l'air sur la base de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

La formation spécialisée pour devenir pilote de chasse s'articule de la manière suivante :

> Instruction théorique du personnel navigant sur la BA 701 de Salon-de-Provence au sein de CFAMI (Centre de formation aéronautique militaire initiale)

> Suivie de la formation initiale en vol au sein de la BA 701 de Salon-de-Provence sur Cirrus SR22

> Ensuite, l'élève pilote suit un tronc commun sur la BA 709 de Cognac sur Grob 120

> A l'issu il s'agit de la phase d'identification de spécialisation chasse ou transport

> Si l'élève est spécialisé en chasse alors la formation continue sur la BA 709 de Cognac sur PC-21

> Le brevet de pilote de chasse est obtenu à l'issue des diverses phases de formation (environ 3 ans depuis le début de la formation)

Ensuite intervient la phase de transformation opérationnelle en unité opérationnelle sur les différents aéronefs Mirage ou Rafale

REMUNERATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aviateur ~ 1. 635 € net (en début de carrière, à l'obtention du grade d'aviateur)
- Aspirant ~ 2.626 € net (à l'obtention du brevet de pilote ou NOSA)

** À titre indicatif, hors primes et indemnités ; solde pour un célibataire sans enfant logé sur base.*
Données non contractuelles.